



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II

AUX CARDINAUX, À LA FAMILLE PONTIFICALE,

À LA CURIE ET AUX ÉVÊQUES DE ROME, À L'OCCASION

DE LA PRÉSENTATION DES VŒUX DE NOËL Jeudi 22 décembre 1994 Messieurs les Cardinaux,

Vénérés Frères dans l'Épiscopat et

dans le Sacerdoce,

*bien chers Frères et Sœurs!*1. En cette rencontre qui a lieu dans la lumière de Noël désormais tout proche, je veux commencer mon discours par quelques paroles pleines de tristesse de Mère Teresa de Calcutta. « Je vous parle du plus profond de mon cœur – a-t-elle dit lors de son intervention à la récente Conférence internationale du Caire sur "Population et Développement", convoquée par l'Organisation mondiale des Nations Unies –, je parle à tous les hommes de tous les pays du monde... Chacun d'entre nous se trouve ici aujourd'hui grâce à l'amour de Dieu qui nous a créés, et à nos parents, qui nous ont accueillis et ont voulu nous donner la vie. La vie est le plus grand don de Dieu. C'est pour cela qu'il est si pénible de voir aujourd'hui ce qui se passe dans tant de parties du monde : la vie est délibérément détruite par la guerre, par la violence, par l'avortement. Nous avons été créés par Dieu pour des choses plus grandes : aimer et être aimés. J'ai souvent affirmé, et j'en suis sûre, que ce qui détruit le plus la paix dans le monde d'aujourd'hui, c'est l'avortement. Si une mère peut tuer son propre enfant, qu'est-ce qui pourra nous empêcher, vous et moi, de nous tuer réciproquement ? Le seul qui ait le droit d'ôter la vie, c'est Celui qui l'a créée. Aucun autre n'a ce droit : ni la mère, ni le père, ni le médecin, ni une agence, ni une Conférence, ni un gouvernement. Je suis certaine que, au plus profond de votre cœur, vous savez que le petit enfant qui n'est pas né est un homme aimé de Dieu, comme vous et moi. Celui qui le sait peut-il délibérément détruire la vie ? Je suis terrorisée à la pensée de tous ceux qui tuent leur propre conscience, pour pouvoir effectuer un avortement. Après la mort, nous nous trouverons face à face avec Dieu, auteur de la vie. Qui prendra la responsabilité devant Dieu de millions et de millions d'enfants auxquels n'a pas été donnée la possibilité de vivre, d'aimer et d'être aimés ? Dieu a créé un monde suffisamment grand pour toutes les vies dont il désire qu'elles naissent. Ce sont seulement nos cœurs qui ne sont pas assez grands pour les désirer et les accepter (...). S'il est un enfant que vous ne désirez pas ou dont vous ne pouvez pas vous occuper, donnez-le moi. Je ne veux refuser aucun enfant. Je lui donnerai une maison, ou je lui trouverai des parents qui l'aiment... ». **L'Église et l'Année de la famille**2. J'ai voulu rapporter ces paroles de Mère Teresa de Calcutta au cours de cette rencontre avant Noël, parce qu'elles semblent mettre en évidence une caractéristique particulière de l'année qui est sur le point de se terminer. *1994 a été une année consacrée à la famille* : l'Organisation des Nations Unies l'a proclamée Année internationale de la Famille. L'Église s'est unie à cette proposition en célébrant dans le monde entier l'Année de la Famille. En effet, à l'initiative des Nations Unies, nous avons fait nôtre ce grand thème qui ne peut pas ne pas solliciter notre attention alors que nous préparons le troisième millénaire, désormais tout proche. Au cours des mois écoulés, on a prié dans toute l'Église *pour* les familles et

avec les familles, et on a organisé des pèlerinages en divers sanctuaires ; les familles se sont rencontrées dans de multiples congrès, pour débattre de leurs problèmes et chercher des solutions opportunes ; pour couronner le tout, une « Rencontre mondiale des familles » s'est tenue à Rome les 8 et 9 octobre. Aujourd'hui, réunis devant le mystère de la Nativité du Seigneur, nous nous rendons vraiment compte de l'importance de la famille dans le processus de préparation du prochain grand Jubilé. Dans la Sainte Famille, Dieu a exalté toutes les familles humaines. Il les a exaltées en devenant un nouveau-né, le Fils de l'Homme. Pour parler de lui-même, le Seigneur recourait volontiers à cette définition tirée du Livre du prophète Daniel (cf. Dn 7, 9-14). Celui que Pierre a confessé comme Fils de Dieu (cf. Mt 16, 16) et que l'Église proclame Fils consubstantiel au Père, Dieu né de Dieu, a aimé se donner à lui-même l'appellation de Fils de l'Homme. Né de la Vierge Marie, il a grandi en effet dans une famille humaine et, comme Fils de Dieu, il a voulu donner à cette famille l'inépuisable richesse de la sainteté divine.³ En célébrant l'Année de la Famille dans la perspective de ce mystère, l'Église a voulu en même temps mettre en relief *la beauté et la sublimité de la vocation conjugale et de celle de parents*. Elle a voulu rappeler à tous les hommes tout ce que chacun d'entre nous doit à sa famille, en soulignant à nouveau ce que le Concile Vatican II a exprimé d'une manière si appropriée dans la Constitution pastorale Gaudium et spes sur l'Église dans le monde de ce temps, là où elle parle de *la mise en valeur de la dignité du mariage et de la famille*. Un aspect particulier de l'intérêt de l'Église pour la famille est sûrement *la sollicitude qu'elle porte aux enfants*. D'ailleurs, l'Église, qui est une mère, pourrait-elle ne pas avoir cette sollicitude quand, de tant de parties du monde, lui parvient l'écho de faits vraiment terrifiants? Je pense en particulier à l'extermination brutale des « enfants de la rue », aux enfants que l'on oblige à se prostituer, au commerce d'enfants de la part d'organisations qui s'occupent de greffes d'organes ; je pense aux mineurs, victimes de la violence et de la guerre, et à ceux que l'on utilise pour le trafic de la drogue ou pour d'autres activités criminelles. Ce sont là des aberrations, qui nous remplissent d'horreur déjà quand on ne fait que les énumérer. Que de tâches pastorales se dessinent pour l'Église devant des problèmes aussi urgents et aussi graves! L'Année de la Famille a sûrement contribué à susciter dans les divers milieux ecclésiaux une sensibilité plus profonde à cet égard. Les multiples initiatives promues au cours de ces mois ont donné une impulsion nouvelle à la *pastorale familiale*, en stimulant l'engagement apostolique de chacun des membres de la famille, dans la ligne de *la dimension qui est peut-être la plus spécifique de l'engagement des laïcs dans l'Église*. Le Conseil pontifical pour la Famille a participé à toute cette riche activité et a pris des initiatives propres. Aussi voudrais-je aujourd'hui exprimer particulièrement mes remerciements à son président, M. le cardinal Alfonso Lopez Trujillo, et à tous ses collaborateurs. **La Conférence du Caire sur « Population et développement »**⁴. Allant de pair avec l'attention portée à l'enfant et à la famille, *la considération pour la vie s'est, elle aussi, développée*. Le mariage et la famille doivent constituer un milieu d'amour responsable, précisément parce que l'amour conjugal est orienté vers la vie. C'est ce que soulignait déjà le Pape Paul VI dans son Encyclique Humanae vitae, un texte qui, au fur et à mesure que passent les années, s'avère toujours davantage comme *une intervention prophétique et providentielle*. L'année qui arrive désormais à son terme en a offert une preuve particulièrement significative. En effet, à l'occasion de *la Conférence du Caire*, l'humanité s'est trouvée devant un projet de document préparé par un organisme relevant de l'Organisation des Nations Unies, sous l'influence de certains gouvernements et d'Organisations non-gouvernementales. Dans sa formulation originelle, ce document constituait *une sérieuse menace pour la dignité du mariage et de la famille*, et spécialement pour cette vie que, selon le plan de Dieu, le mariage et la famille doivent servir. L'Église a toujours enseigné que ce service doit s'exercer de manière responsable. Ces dernières années, devant le problème du peuplement croissant de la planète, elle n'a pas seulement enseigné le principe de la paternité et de la maternité responsables, mais elle a aussi travaillé par son engagement pastoral à orienter les consciences à le mettre en pratique de manière adéquate. Mais ce que l'on voulait réaliser dans ce domaine, dans le projet initial de la Conférence du Caire, était *absolument inacceptable*. Dans les faits,

par ce projet, *on tentait, avec un langage ambigu, d'inclure l'avortement parmi les autres moyens de contrôle des naissances*. Heureusement, ces propositions initiales préoccupantes ont été par la suite révisées au cours des travaux de la Conférence et un appel au respect des valeurs religieuses et éthiques a été inscrit parmi les principes qui inspirent le document final. La voix de l'Église a cherché de toutes les façons à se faire entendre, afin de contribuer au *réveil des consciences*. Cela a suscité un écho favorable non seulement parmi les catholiques et les chrétiens, mais aussi parmi ceux qui suivent la Loi de Moïse, parmi les musulmans, parmi les représentants d'autres religions non chrétiennes, ainsi que chez des personnes de bonne volonté qui ne sont pas liées à un credo religieux. Le cinquième commandement du Décalogue : « Tu ne tueras pas ! », reflète un principe primordial de la Loi naturelle, valable pour tous de la même manière. **L'Académie pontificale pour la vie**⁵. L'année qui se termine s'est révélée, en outre, opportune pour *susciter dans les consciences une sensibilité plus aiguë en ce qui concerne les valeurs de la vie de ceux qui ne sont pas encore nés*. Je voudrais rappeler ici l'activité généreuse et éclairante exercée en ce domaine par de nombreux laïcs, surtout parmi les scientifiques et les médecins. Et parmi ceux-ci, il me semble qu'il est de mon devoir de mentionner explicitement un homme bien connu de tous, que le Seigneur a appelé à lui le jour de Pâques de cette année : je veux parler du *professeur Jérôme Lejeune*. C'est de lui qu'est venue l'initiative de fonder *l'Académie pontificale pour la vie*, où se retrouvent des hommes de science et des experts qui veulent se consacrer à la défense de la vie et à sa promotion dans la société. La mission de l'Académie est, en particulier, de promouvoir les études scientifiques sur la vie, valeur fondamentale à cultiver de toutes les manières et par tous les moyens, en contact étroit avec la communauté ecclésiale et avec le monde. Sont invitées à faire partie de l'Académie, en tant que membres correspondants, des personnes qui consacrent au thème de la vie leur activité professionnelle et apostolique, et qui travaillent parfois dans ce domaine au prix de lourds sacrifices. L'Académie pontificale pour la vie a donc le caractère d'un organisme scientifique et pastoral. Tout comme *Pie XI, au cours de son pontificat*, a promu les rapports de l'Église et de la science par la création de *l'Académie pontificale des sciences*, ainsi a-t-on ressenti en notre temps le besoin d'une institution académique consacrée à la vie. Elle restera en étroit contact tant avec le *Conseil pontifical pour la Famille* qu'avec le *Conseil pontifical pour la pastorale des Services de santé*. En effet, la responsabilité pour la vie est étroitement liée au service qu'accomplissent les médecins et tous ceux qui travaillent dans le domaine de la santé. J'exprime ma reconnaissance à M. le cardinal Fiorenzo Angelini pour les initiatives d'études, les congrès et les autres activités qu'il promeut constamment pour faire connaître les principes éthiques chrétiens dans le monde de la santé. **L'Académie pontificale des Sciences sociales**⁶. L'année qui se termine aura été particulièrement favorable pour les Institutions du Siège apostolique. En effet, ces derniers mois, *l'Académie pontificale des Sciences sociales* a, elle aussi, heureusement pris son essor. En remerciant vivement le cardinal Roger Etchegaray, président du Conseil pontifical Justice et Paix, ainsi que tous ceux qui en ont été les promoteurs et les organisateurs, j'exprime le souhait que le Siège apostolique et particulièrement le Conseil que je viens de mentionner, puissent trouver dans la nouvelle Académie une aide valable. En effet, la doctrine sociale de l'Église s'est développée également grâce à de nombreux experts en sciences sociales, qui ont aidé le Magistère à toujours mieux illustrer les exigences évangéliques face aux défis de l'Histoire. À cet égard, je veux mentionner la contribution que de grands penseurs catholiques ont apportée à l'élaboration du *concept chrétien de démocratie*. Un anniversaire important m'en fournit l'occasion puisqu'il tombe exactement ces jours-ci : il y a cinquante ans, à l'occasion de Noël 1944, le Pape *Pie XII* prononça un mémorable message radiodiffusé, précisément sur la démocratie. Se référant aux désastres provoqués par les totalitarismes et la guerre, le grand Pontife a voulu examiner selon quelles normes la démocratie devait être dirigée « pour s'affirmer comme une véritable et saine démocratie » (*Discorsi e radiomessaggi di S. S. Pio XII*, vol. VI, p. 237). Et il rappela à ce propos qu'une authentique démocratie suppose un peuple conscient de ses droits et de ses devoirs, capable de se donner des gouvernants à la hauteur de

leurs tâches, c'est-à-dire dotés d'une « claire intelligence des fins assignées par Dieu à toute société humaine, en même temps que d'un sens profond des sublimes devoirs de l'œuvre sociale » (*ibid.*, p. 241). C'est seulement à ces conditions, en effet, que ceux à qui le pouvoir a été confié, peuvent remplir leurs obligations « avec cette conscience de leurs responsabilités, cette objectivité, cette impartialité, cette générosité, cette incorruptibilité, sans lesquelles un gouvernement démocratique réussirait difficilement à obtenir le respect, la confiance et l'adhésion de la part la meilleure du peuple » (*ibid.*). **Formes nouvelles de l'injustice sociale**⁷. Sur ce thème comme sur d'autres thèmes importants de la convivialité sociale, le Magistère de l'Église est toujours plus sollicité. Il revient donc à l'Académie pontificale des Sciences sociales d'encourager les féconds rapports entre les spécialistes de l'étude de la société et les pasteurs de l'Église. Plus particulièrement, il s'agit d'affronter les problématiques qui naissent d'injustices sociales, présentes aujourd'hui sous des formes nouvelles par rapport à celles que dénonçait, il y a cent ans, l'Encyclique *Rerum novarum*. Les Papes Jean XXIII, dans son Encyclique *Mater et Magistra*, et Paul VI, dans *Populorum progressio*, en ont déjà parlé. De nos jours, *les formes d'injustice sociale* prennent des dimensions bien plus vastes que dans le passé, car elles ne concernent pas seulement les classes à l'intérieur de chaque nation, mais elles s'étendent au-delà des frontières des États pour intéresser les rapports internationaux et même intercontinentaux. Il est difficile de faire en ce moment une analyse plus large. Pourtant, même en observant simplement certaines tendances qui sont apparues lors de la récente *Conférence du Caire* sur « Population et Développement », on ne peut pas ne pas s'apercevoir que l'on tente d'avaliser une injustice aux dépens des couches sociales les plus humbles de ce que l'on appelle le Tiers Monde. Plutôt que d'entreprendre une action visant à une plus juste distribution des biens, en promouvant un développement intégral, on a cherché à *proposer*, et même en un certain sens à *imposer*, aux nations les plus pauvres et en voie de développement, des solutions qui incluent l'avortement comme composante essentielle, sans aucun respect pour la valeur fondamentale de la vie. À cet égard, je souhaite qu'une visée très différente puisse caractériser le « Sommet mondial sur le développement social », qui se tiendra à Copenhague en mars prochain et qui traitera des thèmes suivants : la lutte contre la pauvreté, la création de postes de travail productif et l'intégration sociale, thèmes que la doctrine sociale de l'Église juge tous importants et urgents.⁸ À partir de cela, on peut comprendre combien il est nécessaire que les grands problèmes de la justice sociale soient traités avec une sollicitude efficace et, en même temps, selon des principes éthiques clairs et solides, si l'on veut éviter le risque de devoir recourir à des remèdes pires que le mal lui-même. C'est précisément dans ce but qu'a été fondé, comme un des premiers « fruits » de Vatican II, le Conseil pontifical Justice et Paix. Au cours de la période post-conciliaire, il a montré combien il répondait de manière tour à tour opportune aux besoins de notre temps, et qu'il était indispensable pour donner à l'Église la possibilité de remplir *ses tâches, au service de l'Évangile et au service de l'homme*. Cela vaut aussi pour le Conseil de la Culture et pour *les autres dicastères du Saint-Siège*. S'ils sont au service de l'Église « *ad intra* », ils ne cessent pas pour autant d'assumer des tâches « *ad extra* », en collaboration avec les évêchés de tous les pays, avec lesquels ils cherchent les solutions opportunes. Je souhaite adresser aujourd'hui mes remerciements les plus cordiaux à Messieurs les cardinaux et archevêques présidents des divers dicastères, et à leurs collaborateurs prêtres, religieux, religieuses et laïcs. En cette Année de la Famille, je le fais en pensant plus particulièrement, aux familles des collaborateurs laïcs, et je souhaite *que la Curie romaine revête toujours davantage le caractère d'une famille spéciale*. Avec une égale affection, j'exprime mes vœux aux supérieurs et au personnel de « Governatorato » de l'État de la Cité du Vatican, à tous et à chacun en particulier. **Les deux Synodes des évêques de 1994**. L'année qui se termine a vu la célébration à Rome de *deux Synodes des évêques* : au printemps, un Synode continental, consacré aux problèmes de l'Église sur le continent africain ; à l'automne, celui sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde. On peut dire que, *au cours de ces deux Synodes, nous avons pu revivre d'une certaine manière l'expérience du Concile Vatican II et de son esprit*. C'est une expérience qui

permet d'analyser par la méthode synodale les problèmes qui apparaissent petit à petit et de chercher à les résoudre. Au cours des années qui se sont écoulées depuis la conclusion du Concile jusqu'à aujourd'hui, cette méthode s'est grandement renouvelée. Pour décider des questions d'une grande importance, nous avons besoin du Synode, c'est-à-dire d'une rencontre de pasteurs aidés par des experts, lesquels, par la prière et l'échange d'expériences, sont en mesure de proposer des indications utiles et efficaces pour cette annonce de l'Évangile qui se réalise par la parole et par la vie. *Nous nous préparons ainsi à la fin du second millénaire.* Au cours de l'Année jubilaire, l'Église veut se présenter devant son Maître et Seigneur comme une Épouse fidèle, qui l'aime et porte le souci de sa mission salvifique dans le monde. En effet, quand le Fils de l'Homme vient parmi nous, mystère qui se renouvelle liturgiquement au temps de Noël, il nous apporte toujours le même message, source d'une espérance qui est plus forte que n'importe quelle peur : « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne meure pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jn 3, 16). Avec ces sentiments, reconnaissant au cardinal Doyen pour ses aimables paroles, je voudrais vous présenter mes vœux les plus cordiaux, à tous les cardinaux, archevêques et évêques, comme aussi aux prêtres, diacres, religieux, religieuses et employés laïcs : que l'espérance et la joie du Noël du Seigneur soient *notre part* dans la nuit de Noël et pendant toute la période des fêtes de la Nativité. Tous mes vœux! © Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana
